

OBJECTIFS

- Identifier les risques, sur sa santé et sa sécurité, liés à la manutention manuelle de charge même occasionnelle, dans le cadre de son travail
- Apprendre à proposer des pistes d'amélioration de son poste de travail afin de limiter toujours plus les gênes, douleurs et risques d'accidents du travail
- Acquérir des techniques corporelles sécuritaires lors des manutentions ou déplacements manuels de charge, même occasionnels et les appliquer à la spécificité de son activité

PARTICIPANTS

Salariés d'entreprises adhérentes à l'AIST 21, exposés au port occasionnel de charge

Sensibilisation accessible sans prérequis

Pour les exercices pratiques de manutention manuelle sur le milieu de travail, les stagiaires devront se munir de leur tenue habituelle de travail ou d'une tenue confortable

PROGRAMME

- Observation par le formateur des postes concernés, en amont de la formation
- Identifier les risques liés à la manutention manuelle et au port de charge
 - Notions d'anatomie, physiologie, pathologie
 - Observation et analyse sur les postes de travail. Photos, vidéos
 - Repérage individuel et/ou collectif des améliorations possibles. Photos, vidéos
 - Acquérir des principes et des gestes de prévention et d'économie d'effort
 - Exercices pratiques « Mieux porter pour mieux se porter »
- Restitution avec les salariés à l'employeur et/ou l'encadrement

MOYENS PEDAGOGIQUES

L'acquisition des gestes de prévention se fait à partir de cas pratiques, avec du matériel de démonstration adapté à la manutention de personnes. La simulation des situations de travail est adaptée en fonction de l'activité professionnelle des participants. Pour les exercices pratiques, les stagiaires devront se munir d'une tenue confortable.

DUREE DE LA FORMATION : 6 heures en **une journée ou deux demi-journées** réparties sur une période maximale d'un mois

LIEU : dans l'entreprise

TAILLE DES GROUPES : de 5 à 10 personnes (maximum) par groupe

INTERVENANT : Formateur de l'AIST 21 certifié au PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) par l'INRS et à jour de ses compétences

TARIF : 755 € HT (906 € TTC) / journée. Cette prestation peut être incluse dans votre cotisation annuelle, n'hésitez pas à nous contacter

Informations et inscriptions : **03 80 74 46 47** - iprp@aist21.com - www.aist21.com

53 avenue Françoise Giroud, Parc Valmy - CS 37628 - 21076 DIJON CEDEX